



NATURA 2000 Site n° 45 – Pointe de Corsen – Le Conquet

COMITE DE PILOTAGE DU 8 OCTOBRE 2024

Le comité de pilotage (Copil) du site NATURA 2000 "Pointe de Corsen - Le Conquet" s'est réuni le 8 octobre 2024 au siège de la Communauté de Communes du Pays d'Iroise.

Étaient présents :

Collectivités territoriales et leurs groupements :

- M. Lucien KEREBEL, Vice-président à la CCPI et Adjoint au maire de TREBABU,
- M. Bertrand AUDREN, Maire de PLOUGONVELIN,
- Mme Emilie KUCHEL, Conseillère régional de le Région Bretagne,
- Mme Sylvie MINGANT, Responsable du service déchets-environnement-climat à la CCPI,
- M. Pascal GAUTIER, Chargé de mission Natura 2000 à la CCPI.

Représentants des propriétaires, exploitants, usagers, associations de protection de la nature, scientifiques :

- Mme. Isabelle GAY, Chargée de mission au Conservatoire du Littoral,
- Mme Mélanie AUSSERAY, Agent de développement au comité départemental de la randonnée pédestre du Finistère,
- M. Christian GARNIER, Représentant de Bretagne-Vivante,
- M. Hervé GOSSELIN, Représentant de la commission pêche en apnée de la Fédération Nationale de la Plaisance et des Pêches en mer.
- M. Jean-Yves DENIEL, Représentant le Comité Départemental de la Fédération Nationale de la Plaisance et des Pêches en mer.

Représentants de l'Etat et des établissements publics:

- Mme. Isabelle BARNERIAS, Responsable unité nature et forêt – DDTM 29,
- M. Emmanuel COSQUER, Chargée d'affaires Natura 2000, DDTM 29,
- M. Cyril ROUAULT, Chargé de Mission Natura 2000, Conseil Régional de Bretagne,
- Mme. Cécile GICQUEL, Coordinatrice de projets patrimoine naturel au Parc naturel marin d'Iroise.
- Mme. Claire LASPOUGEAS, Coordinatrice des projets ressources halieutiques et pêche professionnelle au Parc naturel marin d'Iroise.

Étaient excusés :

- Mme. Diane SANCHEZ, Pôle d'appui territorial Sous-préfecture de BREST,
- Mme. Claudie QUERE, Pôle d'appui territorial Sous-préfecture de BREST,
- Mme. Zaïg LE PAPE, DDTM 29, Délégation Mer et littoral,

M KEREBEL, Vice-Président à la Communauté de Communes du Pays d'Iroise, en charge de la biodiversité et des milieux aquatiques, introduit la réunion et remercie les participants de leur présence.

Rappels généraux sur le site « Pointe de Corsen – Le Conquet »

Le périmètre et l'historique du site sont brièvement rappelés aux membres du comité de pilotage. Les habitats naturels et espèces ayant justifié sa désignation sont présentés ainsi que le fonctionnement de la démarche.

➤ Voir présentation jointe : diapositive 3 - 6

Élection du président du comité de pilotage et désignation de la structure animatrice

Il a été proposé de procéder à l'élection du président du comité de pilotage et à la désignation de la structure animatrice en fin de séance pour permettre aux éventuels retardataires d'arriver.

Lucien KEREBEL est le seul candidat à la Présidence. M. KEREBEL est élu Président du COPIL à l'unanimité des votants pour une durée de trois ans.

La Communauté de Communes du Pays d'Iroise est le seul candidat pour le rôle de structure animatrice. La Communauté de Communes du Pays d'Iroise est reconduite comme structure animatrice du site à l'unanimité des votants et pour une durée de trois ans.

Présentation de l'Analyse Risque Pêche en Iroise

Claire LASPOUGEAS présente les résultats du travail d'Analyse risque pêche pour le site Natura 2000 « Pointe de Corsen – le Conquet »

Voir présentation jointe : diapositive 11 – 35

Éléments soumis à la validation du COPIL :

ARPI habitats :

Famille d'engin/engin		Habitat	RAOC initial	Proposition modulations/ actions	RAOC final proposé
PAP « drague manuelle »	/	1140- 3 : Sables (soumis à la marée)	Modéré	Modulation 1 niveau	Faible
PAP d'organismes nageant, posés, fixés	Crustacés, poissons, oursins	1170- 2 : Roches méditerranéennes abritées	Modéré	Modulation 1 niveau	Faible
		1170- 3 : Roches méditerranéennes exposées	Modéré	Interaction inexistante	Nul
PAP d'animaux enfouis	Coquillages, animaux vermiformes	1140- 3 : Sables (soumis à la marée)	Modéré	Modulation 1 niveau	Faible
		1140- 5 : Sables grossiers découvrants	Modéré	Modulation 1 niveau ou interaction inexistante	Faible ou Nul
Récolte des algues de rive	/	Roche méditerranéenne abritée	Modéré	Modulation 1 niveau	Faible

ARPI espèces :

Pas de risque de capture accidentelle dans le cadre de l'analyse Risque Pêche Espèces sur le site Pointe de Corsen-Le Conquet, qui compte uniquement comme pêcheurs professionnels des pêcheurs à pied.

Jean-Yves DENIEL souhaite savoir si des demandes de filets de barrage par des professionnels sont déposées. Cécile GICQUEL indique qu'elle n'a pas connaissance de demande mais qu'un filet a déjà été observé sur la plage des Blancs-sablons probablement installés depuis l'estran. L'équipe technique du Parc naturel marin d'Iroise est intervenue pour l'enlever.

Christian GARNIER indique que la méthode proposée au niveau national pour analyse risque pêche ressemble à une « usine à gaz ». Il y'a une problématique de croisement avec d'autres activités et pratiques. Il y'a aussi la question des pratiques non professionnelles non prise en compte dans cette analyse mais qui est difficile à appréhender. L'analyse et son adaptation à la réalité du terrain, permise par les textes de loi, mise en œuvre dans ce travail était fondamentale.

Il est demandé aux membres du comité de pilotage de valider :

- L'analyse risque pêche habitat : le projet présenté est validé à la majorité - une abstention.
- L'absence de risque de prise accidentelle sur des espèces de la directive habitats-faune-flore sur le site et donc l'absence de risque pêche espèce. Ce principe est validé à la majorité - une abstention. Les représentants de la DDTM indiquent ne pas participer au vote car n'ayant pas échangés avec leurs collègues de la DML sur le sujet. Post copil : la DDTM 29 indique adhérer à la validation des niveaux de risque présentés pour les espèces.

Suite à une interrogation de Hervé GOSSELIN sur l'observation et la gestion des laminaires, Claire LASPOUGEAS précise que *Laminaria hyperborea* fait l'objet de fermetures permanentes de zones à la récolte. Elle indique qu'à l'échelle de la Bretagne un système de jachère est mis en place pour les zones de récoltes. Christian Garnier fait remarquer qu'il y'a une prise de conscience par les goémoniers mais potentiellement que le rythme des jachères de trois serait à revoir. Les préconisations scientifiques étant une rotation de 5 ans.

Bilan des actions sur le périmètre du parc naturel marin d'Iroise

Cécile GICQUEL présente les actions conduites par le Parc Naturel Marin d'Iroise sur la partie marine du site Natura 2000.

Voir présentation jointe : diapositive 37 - 55

Lucien KEREBEL souhaite savoir s'il y'a un panneau d'information sur le site géologique de Breterc'h. Cécile GICQUEL lui répond qu'il n'y a pas de panneau. Les membres du COPIL échangent sur la nécessité de cette information notamment au regard des risques de prélèvement sur le site même si celui-ci ne semble pas être le site le plus à risque à ce sujet.

Cécile GICQUEL précise que les ZNIEFF ne sont pas des outils de protections mais un porté à connaissance. Cyril ROUAULT s'interroge sur l'intérêt de sa mise en place sur un site déjà classé en Natura 2000. Cécile GICQUEL indique que cela constitue un élément supplémentaire dans une décision concernant un projet de gestion ou d'aménagement.

Cécile GICQUEL indique que l'herbier de Zostères d'Illien qui fait l'objet d'un suivi est dans un mauvais état de conservation et a notamment a été très impacté par les tempêtes depuis 2019. Hervé GOSSELIN souhaite avoir des précisions sur le suivi mis en œuvre. Cécile Gicquel précise que l'état de conservation des herbiers de zostère marine est établi à partir de trois métriques : la densité de pieds, la longueur et la largeur des feuilles et l'état de vitalité plants : biomasse foliaire / biomasse racinaire.

Cécile GICQUEL précise que le mauvais état de cet herbier n'est pas lié au mouillage d'Illien car il est pour l'essentiel hors de la zone de mouillage. Les membres du COPIL échangent et s'interrogent sur d'autres impacts éventuels pouvant potentiellement expliquer le mauvais état de conservation de l'herbier (les apports d'eau douce en provenance de la terre, la turbidité de l'eau, les produits phytosanitaires agricoles et les produits utilisés dans les ravalements et traitement des toitures des maisons) sans qu'une quelconque responsabilité soit actuellement avérée.

Lucien KEREBEL indique qu'un travail d'amélioration de la qualité de l'eau est réalisé sur ce bassin versant avec les travaux d'assainissement et l'aménagement de haies et talus dans le cadre de Breizh-bocage.

Bilan des actions sur la partie terrestre 2022 - 2024

Pascal GAUTIER présente les principales actions menées sur la partie terrestre du site Natura 2000 ayant porté sur la gestion des fréquentations piétonnes, la gestion des habitats naturels, la gestion des espèces invasives, ornementales et rudérales, les suivis et études et la communication-sensibilisation.

Voir présentation jointe : diapositive 57 – 88

Cyril ROUAULT souhaite savoir si c'est la Communauté de Communes qui a mis en œuvre les actions présentées. Pascal GAUTIER indique qu'effectivement, à l'exception du projet d'Illien porté par la commune de Ploumoguer et des chantiers de déconstruction portés par le Conservatoire du Littoral, l'ensemble des autres actions a été réalisé par le service espaces naturels de la Communauté de Communes. Ce travail est réalisé dans le cadre de ces missions de gestion des espaces naturels littoraux appartenant aux communes ou au Conservatoire du littoral. Isabelle GAY précise qu'effectivement le Conservatoire du Littoral a confié la gestion pour la partie entretien de ces propriétés à la Communauté de Communes mais qu'il conserve la responsabilité de la mise en œuvre des travaux d'investissement.

Les projets pour 2025-2026

Pascal GAUTIER présente les projets pour la période 2025/2026 sur la partie terrestre portant sur la mise en œuvre de suivis scientifiques, la gestion et l'aménagement du site ainsi que sur la gestion des habitats naturels.

Voir présentation jointe : diapositives 89 - 91

Concernant la proposition d'un Groupe de travail sur les usages sur la ria du Conquet, Christian GARNIER fait part de la nécessité de ce travail dans une approche globale du secteur de la ria car il constate des modifications importantes sur le site concernant les usages avec des fréquentations qui ne se limite pas à la saison estivale.

Concernant la Spartine, Christian GARNIER indique qu'il y'a deux enjeux concernant la lutte contre cette espèce : éviter ou limiter la contamination des prés salés et limiter sa propagation sur les zones sableuses pour éviter une modification du régime hydro-sédimentaire.

Cyrille ROUAULT indique qu'un chantier d'arrachage de Spartine a été réalisé sur un site Natura 2000 sur Morlaix et invite Pascal GAUTIER à prendre contact avec la chargée de mission du site.

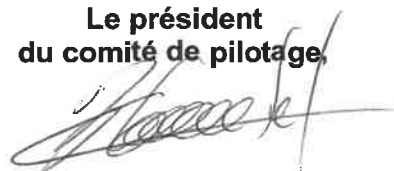
Christian GARNIER fait plusieurs remarques générales sur le fonctionnement du site Natura 2000 :

- le document d'objectifs date de 2008 et beaucoup de chose ont changées depuis et qu'il y aurait nécessité d'envisager une mise à jour du diagnostic mais aussi du plan d'actions.
- concernant le statut du site Natura 2000, seulement désigné au titre de la directive habitat, celui-ci est-il conforme au enjeux du site et s'il ne faudrait pas un classement au titre de la directive oiseaux ?
- Il semble nécessaire de formaliser l'articulation de la démarche Natura 2000 avec d'autres démarches qui recoupent le site (SAGE, PLUIH, SCOT, ...).

Aucun nouveau thème n'étant abordé, Lucien KEREBEL remercie les participants et lève la séance.

Fait à Lanrivoaré, le 30/10/2024

**Le président
du comité de pilotage,**



Lucien KEREBEL